

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

15<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS ANNUEL

MARDI 27 NOVEMBRE 2018 • PARIS



# REDRESSEMENTS FISCAUX

Actualité 2018



Conférence animée par d'éminents membres  
du Conseil d'État et par les meilleurs  
avocats fiscalistes de la place



FORMATION  
CONTINUE  
DES AVOCATS  
n° d'homologation  
16-042

Une attestation vous sera  
remise validant 7 heures  
de formation

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

# MARDI 27 NOVEMBRE 2018

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE

**Olivier FOUQUET**  
Président de section

**Gilles BACHELIER**  
Conseiller d'État

**Emmanuelle CORTOT-BOUCHER**  
Maître des requêtes, Rapporteur public  
**CONSEIL D'ÉTAT**

**Benoit BOHNERT**  
Maître des requêtes, Rapporteur public

**Emilie BOKDAM-TOGNETTI**  
Maître des requêtes, Rapporteur public  
**CONSEIL D'ÉTAT**

**8h30** Accueil des participants

## **9h00 FISCALITÉ DES ENTREPRISES**

### **Acte anormal de gestion**

- Immixtion dans la gestion : survivance de la théorie du risque excessif ?
- Prix de cession de titres
  - Quelles décotes apporter au prix de cession de titres de sociétés non cotées ?
  - Quelles méthodes de valorisation retenir ?
- Déductibilité des charges engagées dans l'intérêt des actionnaires : quels redressements ?
- Rémunération excessive des dirigeants : quels contrôles de l'administration ? Quels arguments contraires ?

### **Financement des entreprises**

- Situation de l'entreprise
  - Quels redressements sur le financement de l'acquisition des titres de la société cible : mise en place de financements privés de type OC ou OBSA auprès des investisseurs financiers (FCPR) réputés « entreprises liées » ?
  - Comment démontrer que le taux d'intérêt supporté se justifie par son profil de risque et par le risque pris par le prêteur ?
- Situation du prêteur
  - Prêt de la société mère : comment éviter les réintégrations ?
  - Quels contentieux dans les financements internationaux complexes ?
- Quelles conséquences d'une émission de BSA à prix minoré pour la société émettrice ?

### **Titres de participation**

- Que faire des titres ouvrant droit au régime mère-fille comptabilisés à tort en titres de participation ?
- *Quid* des titres d'autocontrôle ?
- Comment faire face à l'appréciation au cas par cas du critère d'utilité « ab initio » ?
- Comment apprécier que les conditions ayant conduit au classement initial des titres ne sont plus réunies ?
- Comment traiter les titres acquis en complément de titres préexistants en vue de leur cession lorsque les titres initiaux étaient inscrits en titres de participation ?

- Quel décompte opérer de la durée de détention : entreprise vs administration fiscale ?

### **Intégration fiscale**

- Quels impacts de la réforme de l'intégration fiscale sur les contentieux en cours et à venir ?
- Conventions d'intégration et conventions de sortie d'intégration
  - Quelles modalités d'aménagement ou de dérogation apportées à une convention existante ?
  - Quelles précautions prendre pour éviter les contentieux suite à la sortie de l'intégration fiscale ?
- « Amendement Charasse » : encore des redressements ?

### **Restructurations et opérations sur capital**

- Quels sont les points d'attention de l'administration fiscale ?
- Apports et libéralités : les conséquences pratiques de la jurisprudence Sté Raffypack
- Sous-évaluation des apports : comment défendre sa position ?

## **12h00 FISCALITÉ INTERNATIONALE**

- Contrôle de l'exercice d'une activité occulte par des sociétés étrangères en France
- Redressements portant sur les commissions versées à l'étranger : quels enjeux sur les questions de forme et de fond ?
- Pourquoi l'administration refuse la déductibilité d'abandons de créances non imposés à l'étranger ?
- Que faire face au rejet de la déductibilité des intérêts insuffisamment imposés hors de France ?
- Quels redressements sur de prétendus transferts de clientèles à l'étranger ?
- Quels contrôles des transferts de bénéfices hors de France ?
- Refus de l'exonération de la retenue à la source sur les dividendes versés à des sociétés européennes
  - Quels impacts de la clause anti-abus ?
  - Quels contrôles sont menés sur le siège de direction effective ?
- Crédits d'impôt étrangers : le contrôle des conditions d'utilisation dans l'œil du cyclone
  - Quelles modalités d'imputation ?
  - Comment calculer le butoir ?

AVEC LES AVOCATS ET EXPERT-COMPTABLE :

**Laurent CHATEL**  
**Bruno GOUTIÈRE**  
**Anne GROUSSET**  
 Avocats Associés  
**CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**

**Jean-François DESBUQUOIS**  
 Directeur Associé  
 Directeur technique du Département Droit du patrimoine  
**FIDAL**

**Éric QUENTIN**  
 Avocat Associé  
**HOCHE SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

**Thomas PERROT**  
 Avocat Associé  
**SKADDEN ARPS SLATE MEAGHER & FLOM**

**Claude LOPATER**  
 Co-auteur du Mémento Comptable de 1988 à 2014  
 Ancien membre du Collège de l'ANC

**13h15** Déjeuner

### **14h30 REDRESSEMENTS FISCAUX EN MATIÈRE DE TVA**

- Les holdings et la question des droits à déduction : quels sont les risques sur l'exercice des droits à déduction ?
- Holdings et taxes sur les salaires : la question de la sectorisation et des dirigeants
- Établissements stables preneurs ou prestataires : les contrôles en cours, quand la réalité doit primer sur le dogme...
- L'informatique fiscale : la nouvelle frontière ?
  - Les contrôles de comptabilités informatisées : comment en faire une piste d'audit fiable ?
- Indemnités, subventions : retour vers le futur ?
- Quels sont les contentieux C3S en cours ?

### **15h45 OPÉRATIONS PATRIMONIALES & INTÉRÊSSEMENT DES DIRIGEANTS**

- Pactes Dutreil transmission et holdings animatrices
  - Attention au timing de la revendication : quelle chronologie suivre pour éviter tous risques ?
  - Le caractère d'holding animatrice suffit-il à faire bénéficier du régime de faveur, sans examen de l'activité civile prépondérante ?
- Pactes Dutreil et sociétés interposées : le strict maintien inchangé des participations interposées dans les pactes Dutreil ?
- Holdings animatrices : quelles incidences de la reconnaissance de la coanimation ?
- Appréciation de la prépondérance immobilière
  - Quels nouveaux critères retenir ?
  - Pourquoi l'enregistrement du PV lui donne date certaine ?
- Donations en cascade : quelles précautions prendre pour éviter le risque d'abus de droit ?
- Les apports-cessions, état des lieux des contentieux en cours et des avis du CAD
  - Soutle, le respect du plafond de 10% n'est pas suffisant : quelles motivations doit-elle respecter en sus ?
  - Réinvestissement économique et réappropriation : quelles pratiques mises au ban par l'administration fiscale ?

### **16h45 FISCALITÉ LOCALE**

#### **Taxe foncière et CFE**

#### **- Locaux non industriels**

- Contestation des redressements sauvages des valeurs foncières 1970 utilisées pour apprécier les mécanismes d'accompagnement de la réforme
- Contestation de l'absence du planchonnement et du lissage pour les immeubles construits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et perte de ces mécanismes en cas de changements de consistance entraînant une variation d'au moins 10%
- Quelles contestations de la grille tarifaire et des coefficients de localisation ?

#### **- Locaux industriels**

- Quelle évolution des requalifications des entrepôts ? Résultats du groupe de travail et rapport au Parlement
- Comment déterminer les biens passibles de la taxe foncière ?
- Utilisation du FEC pour remettre à plat les valeurs foncières : de nombreuses incompréhensions

#### **CVAE**

- Les dépenses de mécénat sont-elles réellement exclues du calcul de la valeur ajoutée ?
- Comment déterminer les taxes déductibles de la valeur ajoutée ?
- Comment prendre en compte des gains et des pertes de change ?
- Les charges locatives prévues dans le même contrat que la location d'une immobilisation corporelle sont-elles déductibles de la valeur ajoutée ?
- Quelles précisions sur la notion de plus-value normale et courante ?
- Pourquoi des primes d'assurance sont requalifiées en charges de personnel ?
- Lissage des locations nues : comment évoluent les contentieux ?
- Taxe annuelle sur certains locaux en Ile-de-France
- Changement d'affectation et date de prise d'effet
- Le rattachement des parkings à des surfaces taxables en question

#### **TASCOM**

- Date d'ouverture des magasins avant le 1<sup>er</sup> janvier 1960 : qui a la charge de la preuve ?
- Abattement de 30% sur certaines surfaces : quelle définition de la notion de biens meubles et de matériaux de construction ?

**18h00** Clôture de la conférence

## AVEC LA PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DE :



**Olivier Fouquet**  
Président de Section (h)  
**CONSEIL D'ÉTAT**



**Gilles Bachelier**  
Président de chambre (h)  
**CONSEIL D'ÉTAT**



**Benoit Bohnert**  
Maître des requêtes,  
Rapporteur public  
**CONSEIL D'ÉTAT**



**Emmanuelle Cortot-Boucher**  
Maître des requêtes,  
Rapporteur public  
**CONSEIL D'ÉTAT**

### **Emilie Bokdam-Tognetti**

Maître des requêtes,  
Rapporteur public  
**CONSEIL D'ÉTAT**

## AVEC LES AVOCATS ET EXPERT-COMPTABLE :



**Laurent Chatel**  
Avocat Associé  
**CMS FRANCIS LEFEBVRE  
AVOCATS**



**Jean-François Desbuquois**  
Directeur Associé  
Directeur technique du  
Département Droit du  
patrimoine  
**FIDAL**



**Bruno Gouthière**  
Avocat Associé  
**CMS FRANCIS LEFEBVRE  
AVOCATS**



**Anne Grousset**  
Avocat Associé  
**CMS FRANCIS LEFEBVRE  
AVOCATS**



**Claude Lopater**  
Co-auteur du *Mémento  
Comptable de 1988 à 2014*  
Ancien membre  
du Collège de l'ANC



**Thomas Perrot**  
Avocat Associé  
**SKADDEN ARPS SLATE  
MEAGHER & FLOM**



**Éric Quentin**  
Avocat Associé  
**HOCHÉ SOCIÉTÉ D'AVOCATS**



### **Boris MASSOUTIER**

Responsable des départements Fiscalité et Gestion de Patrimoine  
 Chef de projet conférences et formations

bmassoutier@efe.fr

 @EfeJuridique

**Le montant des redressements fiscaux se maintient au chiffre astronomique de 20 milliard d'euros par an.** Alors que l'administration fiscale **prône le dialogue avec les contribuables**, elle est portée par une volonté politique nationale et internationale de lutte **contre les pratiques et positions fiscales qu'elle juge contraires à la loi**. Toutefois, elle transige pour éviter l'aléa du juge et les décisions de principes...

Ce rendez-vous incontournable de fin d'année, **organisé par EFE depuis 16 ans**, est l'occasion unique de dresser de manière la plus exhaustive possible **un récapitulatif des principaux chefs de redressement de l'année 2018**. Vous échangerez avec les plus grands avocats en la matière sous la présidence du **Président Olivier Fouquet**, du **Président Gilles Bachelier** et avec **la participation exceptionnelle des membres du Conseil d'État**.

#### **POUR QUI ?**

- Directeurs et responsables juridiques et fiscaux
- Responsables contentieux
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs et secrétaires généraux
- Responsables comptables et experts-comptables
- Avocats et conseils

#### **POURQUOI ?**

- Bénéficier des **commentaires d'éminents membres du Conseil d'État et de la Cour de cassation**
- **Faire le point et maîtriser les redressements en cours** exposés et commentés par des avocats fiscalistes de renom
- **Maîtriser l'évolution des contrôles fiscaux et des procédures de redressement de l'administration en matière de fiscalité interne et internationale**

#### **COMMENT ?**

- Cette journée est organisée sous forme de **tables rondes réunissant les meilleurs spécialistes** dans leur domaine de compétences
- Cette conférence est conçue sous une forme interactive. Vous avez la possibilité de réagir et de **poser des questions aux intervenants à tout moment**
- **Une documentation détaillée** reprenant l'ensemble des points débattus au cours de la journée sera remise en début de séance

#### **LES ACQUIS :**

- **Sécuriser vos pratiques fiscales** et mettre en place vos opérations fiscales sans risque
- Mettre en œuvre **des stratégies fiscales en tenant compte des redressements fiscaux réalisés en 2018**
- Maîtriser **les chefs de redressement les plus sensibles** du moment et anticiper les risques de rehaussement

#### **ORGANISATION DE LA JOURNÉE**

Accueil des participants : 8h30 • Ouverture des débats : 9h00

Café-Networking à 10h30 et 15h30 • Déjeuner : 13h15-14h30

Fin de la journée : 18h00



